

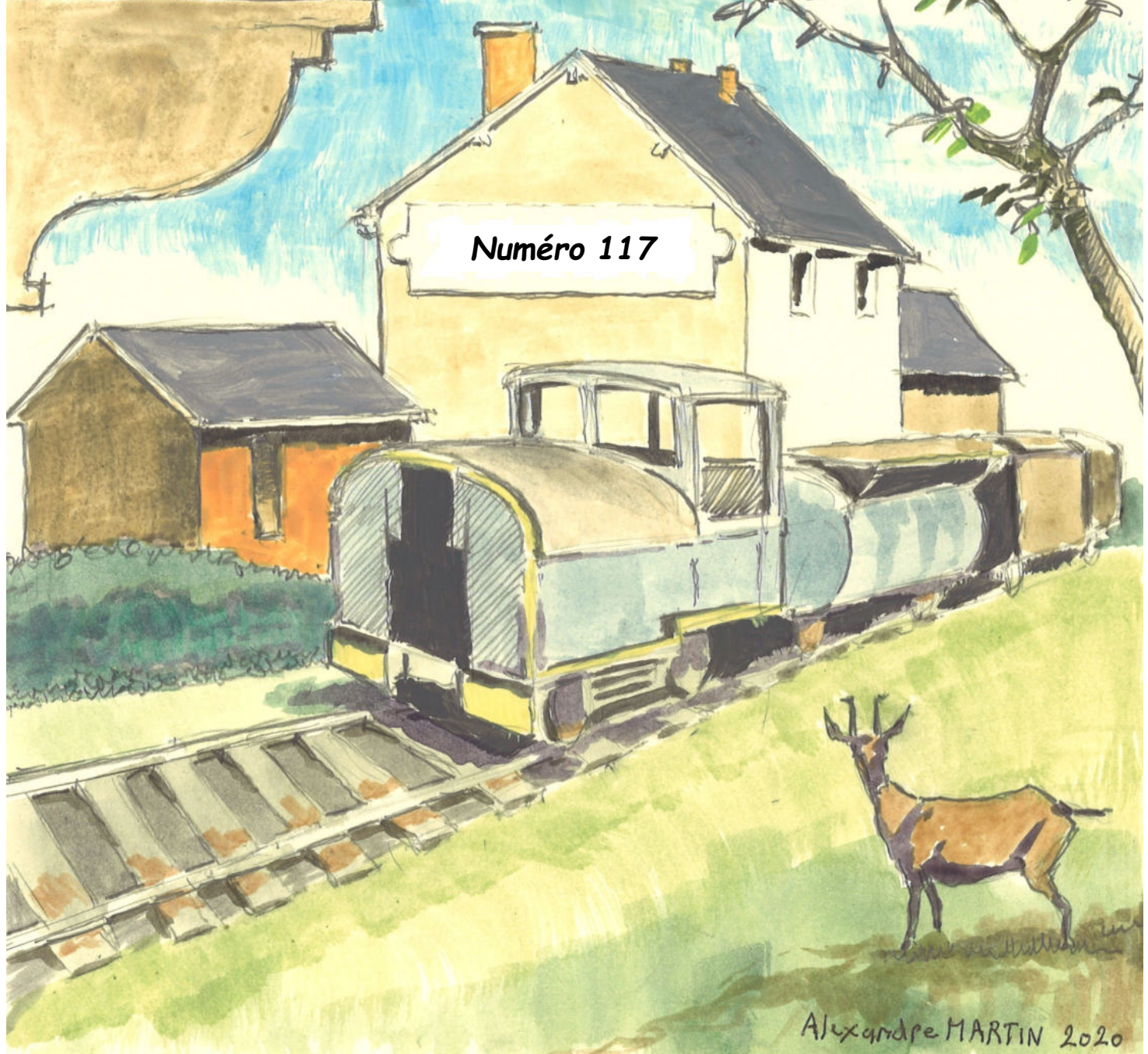
# LE CARILLON

D'HEUGNES



*Hiver 2025*

Numéro 117



Alexandre MARTIN 2020



## SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2
Conseils Municipaux	p. 5
P.C.S.	p. 6
Associations	p. 7
Le train du père Noël	p. 10
Photo Mystère	p. 10
Urgence Mayotte	p. 11
A noter	p. 11
A l'honneur : Annie et Thierry	p. 12
L'automne en images	p. 13
Micro-Folies	p. 14
Syndicat des eaux	p. 15
Informations diverses	p. 16
État civil	p. 16

## Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85

[mairie.heugnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.heugnes@wanadoo.fr)

[www.heugnes.fr](http://www.heugnes.fr)

Facebook : Heugnes Indre

Panneau Pocket

**La Mairie sera fermée le mardi 4 février.**

**IMPORTANT ... IMPORTANT  
IMPORTANT ... IMPORTANT**

La Fibre Optique arrive chez vous !

Pour tout connaître sur votre  
raccordement à la fibre

**Réunion publique**

avec Léa CHENE,  
de Berry Fibre Optique

**le jeudi 13 février 2025  
à 18h30**

Salle des associations (gare)

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Philippe Kocher, Fanny Béunza, Ginette Labecot,  
Nadine Maerten, Laure Parola-Daniel, Martin  
Parola-Daniel, Claude Rouget, Bernard Schacre,  
Muriel Wallet.

## **Mot du Maire**

*(Extraits du discours de Monsieur le Maire lors de la cérémonie de vœux.)*

« Chers Heugnoises et Heugnois,

Dans un climat anxieux global marqué par l'incertitude, aux niveaux national et international, je veux néanmoins vous souhaiter, à toutes et à tous, tant sur le plan personnel que familial, une belle et heureuse année 2025 où la joie, l'optimisme et la réussite sauront s'imposer. Et tout cela, avec le support d'une santé que je vous espère parfaite. Je vous souhaite également, d'un point de vue collectif, de toujours trouver à Heugnes des raisons de vous y sentir bien et d'y vivre heureux !

Je salue les nouveaux arrivants sur la commune en 2024. Ils sont au nombre de 37 dont 22 habitants permanents .

Je remercie toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du Conseil Municipal, Adjointes et conseillers, ainsi que le personnel administratif et technique communal.

Mes remerciements s'adressent ensuite aux Sapeurs-Pompiers de notre CPI auxquels je n'hésite pas à associer les Gendarmes, pour leur dévouement et leur engagement.

Je salue également chacun des acteurs de notre commune : artisans, commerçants, agriculteurs, notre Directrice d'école et enfin tous les membres bénévoles des associations locales. Grâce à vous, à vous tous, Heugnes est dynamique, Heugnes vit !

Depuis septembre dernier, c'est Madame Pauline MORET qui a en charge une classe à 3 niveaux CE1/CE2/CM1, très bonne collaboration Mairie/école/APE dans un grand nombre d'activités extra-scolaires.

Grâce à tous les bénévoles, le tissu associatif contribue aussi au dynamisme de notre village. C'est une somme de dévouements, d'énergie et de temps consacrés aux autres qui sert l'intérêt général.

Une nouvelle association est née en février 2024. Elle s'appelle « **La Cabane des copains** » : Association destinée à l'accueil des enfants et des adolescents, encadrés par les parents pour de multiples et diverses activités...

Le grand Prix cycliste Ch. Fenioux de DN1 - DN2 pourrait réapparaître dans le programme des festivités de mi-août. Le Comité des fêtes, avec le concours de la mairie, aura à s'interroger sur une nouvelle proposition de restauration sur ces deux jours de fête (14 et 15 août et je peux rajouter la Pentecôte) en lien avec l'arrêt d'activité de Thierry et Annie au 31 décembre dernier.

Une troisième session d'initiation à l'informatique a démarré à la mi-juin 2024 avec 6 stagiaires encadrés par l'animateur numérique de la CCEV.

Johan TIXIER, adolescent de 14 ans, a manifesté une réelle envie pour être porteur, chose suffisamment rare pour être signalée ! Félicitations Johan !

La Préfecture a validé nos propositions concernant la définition de la carte communale des zones d'accélération des énergies renouvelables que ce soit pour l'éolien, le photovoltaïque, la méthanisation, la biomasse ou encore la géothermie. Cependant, rien n'empêche des entreprises privées de vouloir développer des projets sur notre territoire communal, projets qui peuvent être en contradiction avec notre positionnement.

C'est déjà le cas avec un projet éolien privé énorme projeté sur des terres bordant la D33d. L'opérateur nous annonce des machines de 230 mètres de hauteur !!!

Restons très vigilants à ce sujet !

L'opérateur JPEE devrait présenter son projet de parc agrivoltaïque de Heugnes à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPNAF) dans le trimestre à venir.

Le Syndicat des Eaux du Boischaut Nord (SEBN), a décidé de confier, après avis des communes concernées, la gestion de l'eau potable à VEOLIA par contrat de Délégation de Service Public en affermage à partir du 1er janvier 2025 pour une durée de cinq ans et demi.

Nous avons installé d'un nouveau système de chauffage dans la salle des associations.

L'obligation de taille et d'élagage des haies et des arbres par les propriétaires riverains du domaine public a été globalement respecté et je les en remercie.

Naturellement, c'est une action à entreprendre régulièrement.

Au cimetière, réfection du monument aux morts : la stèle a été nettoyée et les cinq plaques funéraires ont été remplacées. L'ossuaire a été cadenassé afin de pouvoir contrôler dans son entièreté les opérations de relevage des tombes.

La voie communautaire N°1 des Charrauds a été reprofilée partiellement, mais de façon conséquente, par une entreprise de Châteauroux sous la conduite de la CCEV.

En 2025, les dossiers ne manquent pas : la fin du dossier « adressage » qui est sensé faciliter l'accès à la fibre optique, aux services de secours, aux postiers pour la distribution du courrier, aux livreurs de colis, etc... ( Là où il n'y avait pas de numérotation, on en a mis une, c'est tout.) ; arrivée de la fibre optique dans chaque foyer ; avenir de la compétence assainissement collectif qui doit être transférée ou non à la Communauté de Communes au 1er janvier 2026 ; construire le dossier rénovation de l'église et son financement ; réaliser le Plan Communal de Sauvegarde, un document visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence ; Place Saint-Martin, abattage de dix arbres (majoritairement des marronniers) en très mauvais état et devenus dangereux et replantation l'année suivante ; remise en état de la pelle au lavoir de l'alambic ; remise en état de fonctionnement de la sirène d'alerte au dessus de la mairie ...

Je ne voudrais pas conclure sans avoir une pensée pour ceux qui sont confrontés à des difficultés et particulièrement aux Français de Mayotte qui souffrent. Puisse 2025 leur apporter réconfort et jours meilleurs.

Je proposerai au prochain conseil municipal le vote d'une aide financière.

Bonne et heureuse année 2025 à toutes et à tous. »

Le Maire, Philippe KOCHER

# Conseils Municipaux\*

Conseil Municipal du 08 octobre 2024

## 1 - Résiliation du CNAS (Comité National d'Action Sociale) :

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à un échange avec le personnel communal (retraités et actuels) concernant les prestations sociales proposées par le CNAS, il ressort que les propositions de ce dernier ne sont pas une solution efficace pour les agents.

Il propose donc de résilier l'adhésion de la commune au CNAS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de résilier l'adhésion au CNAS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## 2 - Création d'un emploi permanent de Rédacteur :

L'emploi de "secrétaire de mairie" évolue. Evolution de la catégorie C vers la catégorie B, il convient de créer un emploi permanent à temps complet de rédacteur.

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré à l'unanimité, d'inscrire au Tableau des Effectifs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le grade suivant :

Nombre d'emplois	Grade Catégorie B	Nature des fonctions	Temps de travail Hebdomadaire
1	rédacteur	Secrétaire général de Mairie	35 heures

## 3 - Demande de subvention

Le RPI Heugnes/Pellevoisin a programmé un séjour Neige à Arêches-Beaufort, en Savoie, pour les CM1/CM2, du 27 janvier au 1er février 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 975 € à la coopérative scolaire du RPI Pellevoisin-Heugnes.

## 4 - Rapport annuel du service de gestion des déchets

Des administrés ont téléphoné à la mairie pour se plaindre de l'augmentation de la taxe sur les OM. Nous enfouissons encore trop de déchets ménagers (autour de 90%), et pas suffisamment de recyclage... Il faut améliorer le tri !

Il y a deux problématiques à traiter en commission ces prochains mois :

- La participation financière des professionnels pour le traitement de leurs déchets issus de leurs chantiers, qui bien souvent a été déjà payée par leurs clients.
- Pouvoir mieux filtrer l'accès à nos déchetteries aux ressortissants de notre Comcom.

## 5 - La journée Santé & Alimentation - Prévention diabète du 16 novembre 2024

C'est le Syndicat mixte du Pays de Valençay-en-Berry (le contrat local de santé) qui organise cette journée et il y a une coordination avec les soignants du territoire et une dizaine de partenaires.

## 6 - Travaux sur les tombes de poilus par le Souvenir Français

Le Président cantonal du Souvenir Français, Francis SAINSON, avec le concours des Pompes Funèbres RENAUD de Villedieu-sur-Indre, vont remettre en état deux tombes où reposent des soldats de la première guerre mondiale.

**\*Extraits, les procès verbaux sont consultables dans leur intégralité en Mairie.**



## **P.C.S. : le Plan Communal de Sauvegarde**

*Ce n'est pas lorsque le bateau coule qu'il faut réfléchir aux canots de sauvetage !*

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document qui permet d'analyser tous les risques qui peuvent subvenir à Heugnes et de travailler sur des protocoles pour limiter un maximum les victimes ou les dégâts.

Dans les prochains mois, un lourd et important travail va être effectué pour notre commune par un prestataire qui a aussi en charge d'autres communes du territoire.

Recenser tous les risques éventuels sera un bon début. Événement climatique ou industriel, grand feu, tempête de grêle, coupure d'eau ou d'électricité, contamination de l'eau, virus, glissement de terrain, inondation... Chaque risque doit être analysé, cartographié, étudié et évalué. De plus, les liens et les interactions entre les risques doivent être décortiqués : comment doit-on réagir si un grand feu coupe le réseau électrique (et donc la plupart des communications) sur la commune ?

Face aux risques identifiés, il faudra également déterminer les zones vulnérables pour chaque situation, réfléchir aux personnes isolées ou dépendantes et veiller aux structures importantes et vitales pour la commune.

Après, il faut également lister les atouts matériels et humains présents sur la commune : Salle pour se réunir, matériels et véhicules de chantier ou agricoles, moyens pour alerter la population, habitants compétents (artisans, permis spécifiques, traducteurs, formations aux premiers secours...), accès par les routes et les chemins... Toutes ces personnes, équipements et particularités qui permettront de préserver un maximum la commune et ses habitants.

Ce recensement est déjà important mais il ne servirait à rien sans les procédures simples et efficaces à mettre en place lorsque les risques surviennent. Pour chaque risque et combinaison de risques, il faut déterminer qui fait quoi, comment, avec quels moyens, à quel endroit et sous la responsabilité de qui. Doit-on prévoir des stocks d'eau, de nourriture, de couvertures... ? Où les plaçons-nous afin qu'ils soient rapidement utilisables ? Comment prévenir un habitant malentendant ? Qui s'occupe d'aller chercher une personne en fauteuil roulant et avec quel équipement ? A quel endroit réunit-on les familles ?...

Autant de questions fondamentales qui permettent de se préparer en cas de problème et de sauver des vies.

Pour finir, afin de tester les procédures et être réellement efficace lorsqu'une catastrophe survient, des exercices théoriques en grandeur nature seront effectués régulièrement sur les différents risques. Les autres communes proches ayant également mis en place un P.C.S. seront bien sûr sollicitées pour créer des mises en scènes réalistes. Plus nous serons entraînés, à l'aise et organisés, plus nous pourrons réagir efficacement lorsqu'il le faudra.

La mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde nécessite également la création d'une réserve citoyenne à Heugnes. Toutes les personnes volontaires pourront faire partie de cette réserve citoyenne et ainsi apporter leur motivation, leurs compétences et leurs équipements lorsqu'un événement survient. On compte sur vous et votre volontarisme pour vous signaler dès maintenant à la mairie et nous savons que vous serez nombreuses et nombreux à vouloir participer à la future réserve citoyenne de Heugnes.

Face aux changements climatiques causés, entre autres, par les activités humaines, chaque habitant aura son rôle à jouer pour aider et secourir sa famille, ses voisins ainsi que toutes les personnes présentes sur notre belle commune.



# Associations

## Amicale des Sapeurs Pompiers de Heugnes

En ce début d'année, tous les amicalistes vous souhaitent une magnifique année. Nous espérons pour vous prospérité, santé, joie, convivialité et tranquillité pour 2025.

La fin 2024 a été l'occasion pour l'amicale des Sapeurs Pompiers de Heugnes de se réunir pour notre traditionnelle Sainte Barbe et l'Arbre de Noël des enfants. De très bons moments ensemble avec les actifs, les anciens, nos familles ainsi que Monsieur le Maire, des collègues des centres de secours voisins et un représentant du SDIS 36.

Ces instants de convivialité sont importants pour entretenir les liens forts qui unissent les pompiers actifs et ceux qui ont donné tant d'énergie et de volonté pour venir en aide aux habitants de Heugnes et des communes voisines.



En début octobre, l'Amicale a organisé une nouveauté sur notre commune : une randonnée pédestre. Malgré le peu de courageux venus braver la météo capricieuse, nous sommes ravis d'avoir pu mettre en place un événement nouveau pour les habitants et nous sommes déjà prêts pour reproduire cela en 2025. Préparez vos chaussures et contactez les marcheurs et marcheuses de votre entourage pour la prochaine édition de la randonnée des Pompiers de Heugnes.

Nous sommes fiers d'avoir, également, fait le tour de la commune pour vous distribuer notre calendrier 2025.

Nous espérons qu'il vous plait autant qu'à nous et qu'il trouvera une place dans vos maisons.

Nous vous remercions énormément pour votre gentillesse et votre générosité lors de notre passage à votre porte. C'est toujours un bonheur de discuter avec vous quelques instants. Pour information, les urnes placées à la mairie et à la boulangerie resteront en place encore quelques jours et vous pouvez aussi utiliser la boîte aux lettres du centre de secours pour vos dons à l'Amicale.

Si certains n'ont pas reçu leur calendrier ou souhaitent en avoir un deuxième pour des amis ou d'autres membres de leur famille, contactez Martin au 06.12.28.85.57 ou par mail [amicalesapeurspompiers.heugnes@gmail.com](mailto:amicalesapeurspompiers.heugnes@gmail.com).

Notre équipe de Pompiers a besoin de vous plus que jamais pour intervenir lorsque c'est nécessaire. De nouveaux habitants viennent d'emménager à Heugnes et nous avons eu la joie d'en rencontrer quelques uns. Si vous vous posez des questions sur le volontariat et que cet engagement vous trotte dans la tête, contactez-nous et nous serons heureux de vous expliquer en détail le bel engagement des Sapeurs Pompiers.

Tous les membres de l'Amicale vous souhaitent, une nouvelle fois, une excellente année 2025.

PAROLA-DANIEL Martin, *Président de l'Amicale*

## Label Éloquence

L'année 2024 a été riche en événements pour notre association :

Participation au Festival des Capables à Châteauroux comme tous les ans depuis sa création : ce festival propose à des personnes en situation de handicap de se présenter en tant qu'Artistes. Fanny Béunza organise le spectacle final mettant en scène les festivaliers : Capoeira, hip hop, chant, comédie, création de costumes et accessoires.

Conte « la graine de Liam » et Karacool dans la nature pour la journée des jardins à Ecueillé. Puis à l'occasion de la Saint Barnabé, démonstration de danse Irlandaise par les élèves de Mickaël Le Lu.

Le 21 juin, à Heugnes, nous fêtons la musique dans la bonne humeur à la maison des associations.

Le mardi suivant, les enfants des ateliers théâtre présentaient leur travail de l'année au Relais des Pas Sages à Pellevoisin..

En juillet, à Argy, démonstration de danse Irlandaise.

A l'automne, à l'occasion du jour de la nuit, histoire/ballade autour de la Tourmente, suivi d'un Karacool.

L'atelier Théâtre donnait son spectacle « fugue en majeur » à Heugnes tout d'abord puis à Ecueillé.

Le 20 décembre, Fanny racontait une histoire aux enfants du RPI à l'école de Pellevoisin.

Et enfin, arrêt en gare de Heugnes, les 170 voyageurs du BA ont pu écouter l'histoire du Père Noël, avant de repartir au marché de Noël de Pellevoisin



Et pour 2025 ? ça continue !

Du 10 au 14 février, stage théâtre pour les enfants à partir de 6 ans à la maison des associations de Heugnes.

Le 15 mars, nous vous proposons de fêter la St Patrick à l'Irlandaise. Un moment festif avec repas, musique, danse et buvette. Réservation indispensable.

Bonne année à vous, portez-vous bien et à bientôt.

Alain Davignon



## Temps Libre

Permettez moi , au nom de l' association Temps Libre de souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2025.

2024 nous a permis de nous intégrer à la vie de notre village par nos activités propres. C'est aussi avec plaisir que nous avons participé à la décoration de l' église pour le spectacle choral des écoliers de Pellevoisin et Heugnes le 19 décembre .

A bientôt j' espère à la Maison des Associations .

La Présidente S.Lemoine.



\*\*\*\*\*

### Amicale des parents d'élèves

Après plusieurs répétitions, les élèves du RPI Pellevoisin-Heugnes se sont réunis en l'église d'Heugnes le jeudi 19 décembre pour présenter leur concert.

Devant leurs familles et amis mais aussi les habitants d'Heugnes et de Pellevoisin, chaque classe a entonné de beaux chants de Noël.

Durant l'entracte, l'association des parents d'élèves a pu proposer à la vente différentes boissons chaudes et pâtisseries confectionnées par les parents. L'assistance, venue en nombre, pouvait également en profiter pour acheter quelques objets confectionnés par les élèves et par deux mamies, que nous remercions.

A la fin de cette très belle prestation, l'arrivée surprise du Père Noël fut fortement applaudie. Après la remise d'un cadeau à chaque enfant du RPI, chacun regagna sa maison avant de se donner rendez-vous le dimanche 22 décembre à Pellevoisin pour le marché de Noël.



A cette occasion, le stand tenu par les enseignantes et les parents d'élèves, rencontra un fort succès. Y étaient proposés les derniers tickets de tombola en vente pour financer le séjour à la neige, les objets et gourmandises préparés par les élèves en classe ainsi que les décorations réalisées par les mamies.

L'APE remercie toutes les personnes pour leur présence et leur implication pour la réussite de ces beaux moments.

## Le train du père Noël

En ce dimanche 22 décembre, une météo capricieuse n'a pas découragé plus de 170 voyageurs à faire le voyage en train avec le Père Noël. 34 réservations avaient été faites pour la montée en gare d'Heugnes, sans compter les tout jeunes enfants hors réservation.



A la halte d'Heugnes, Fanny attendait le jeune public avec un conte spécialement écrit pour lui. Bravo à Fanny pour cette belle histoire et la mise en scène dans la gare.

Le voyage s'est poursuivi jusqu'à Pellevoisin. La déambulation a conduit, avec l'animation musicale des Pellevoisins, au foyer rural, pour un spectacle de magie.

Bernard Shacre, Photos Nadine Maerten.

\*\*\*\*\*

### Photo mystère ...

Solution du numéro 116 : La Plauderie

Félicitations aux gagnants du numéro 116 :

Françoise PROT, Martine DELBARY,  
Françoise CHESNET, Jérôme CHARNY et  
Hubert GOURICHON.

Devinez le lieu, dans notre commune, où a été prise la photo mystère de notre Carillon. Vous pouvez donner votre réponse sur l'adresse mail :

[heugnes.commicomu@gmail.com](mailto:heugnes.commicomu@gmail.com)

La solution sera donnée dans le prochain numéro du Carillon avec les noms des premiers gagnants.





# URGENCE MAYOTTE

VENEZ EN AIDE AUX VICTIMES



*Après le passage dévastateur du cyclone Chido, les habitants de Mayotte ont besoin de nous tous.*

Ce territoire français, situé dans l'océan indien proche de Madagascar, a subi des dégâts gigantesques et, aujourd'hui, la population a besoin de moyens pour sauver les personnes blessées, perdues, malades et pour aider à rétablir des réseaux fondamentaux (eau, électricité, nourriture, soins, communications...). Chaque don est précieux et vous avez la capacité de venir en aide à ces habitants qui ont tellement perdu.

La commune de Heugnes souhaite vous partager certains moyens simples et sécurisés pour faire des dons. N'envoyez pas d'argent par la poste et méfiez-vous des cagnottes créées par des organisations inconnues. Les quatre liens ci-dessous donnent accès à des ONG connues et reconnues pour leur efficacité dans des situations aussi graves qu'à Mayotte.



[croix-rouge.fr/dossiers/urgence-mayotte-cyclone-chido](http://croix-rouge.fr/dossiers/urgence-mayotte-cyclone-chido)



La Fondation de toutes les causes

[dons.fondationdefrance.org/solidarite-mayotte](http://dons.fondationdefrance.org/solidarite-mayotte)



[don.secourspopulaire.fr/mayotte](http://don.secourspopulaire.fr/mayotte)



PROTECTION CIVILE  
AIDER - SECOURIR - FORMER

[don.protection-civile.org/cyclone-chido](http://don.protection-civile.org/cyclone-chido)

\*\*\*\*\*

## **Calendrier : collecte des ordures ménagères**

Vendredi 7 février

Vendredi 7 mars

Vendredi 4 avril

Vendredi 21 février

Vendredi 21 mars

Vendredi 18 avril

**Samedi 3 mai**

Les bacs doivent être sortis la veille et les sacs à l'intérieur des bacs.

\*\*\*\*\*

## **A noter**

### **Coupe de bois dans la forêt communale**

En concertation avec l'Office National des Forêts (ONF), il est nécessaire de procéder à l'éclaircissement de la parcelle n°10, dans la forêt communale, qui est essentiellement composée de chênes rouges d'Amérique.

Le Conseil Municipal propose que les administrés Heugnois intéressés, et après inscription, fassent eux mêmes cette coupe d'éclaircie pour en faire du bois de chauffage.

Prix : 12,00 € le stère. Inscrivez-vous en mairie !

Les modalités techniques seront précisées ultérieurement aux candidats.



## **Remise de la Médaille « citoyen d'honneur » de la commune à Thierry et Annie.**

Thierry et Annie, Annie et Thierry,

L'Auberge du village a fermé ses portes mardi 31 décembre 2024 à l'issue du dernier réveillon du Nouvel An que vous avez concocté.

Vous partez à la retraite avec l'immense regret de ne pas avoir trouvé un repreneur pour votre fonds de commerce malgré toutes les démarches que vous avez engagées dans un premier temps avec l'aide du service économique de la Communauté de Communes puis un peu plus tard en confiant votre affaire à une agence en exclusivité. Vous m'avez même dit trois agences !!!

Vous êtes arrivés à l'Auberge de Heugnes en avril 1992, voilà 32 ans. Vous vous êtes installés et vous avez développé 3 secteurs : la restauration, l'activité traiteur et l'épicerie. On peut même rajouter un peu d'hôtellerie.

Le secteur de la restauration prenant beaucoup d'ampleur, vous décidez de supprimer celui de l'épicerie pour agrandir l'espace restauration.

Vous avez construit autour de vous une telle équipe de service qu'elle vous a permis de répondre parfois à plusieurs événements dans un week-end. Et que dire des files d'attente le 15 août pour déjeuner et / ou dîner à l'Auberge. On parle de centaines de repas, de 700 à 800 repas.

Pour les Heugnois et bien au-delà, ils vivent la fermeture de l'Auberge comme une perte !

Vous avez développé un pôle d'attractivité unique pour la commune tout au long de ces années.

Et puis dans les années 1990-2000, si un village peut se targuer d'avoir fait jouer sur sa pelouse le Paris-Saint-Germain, le club polonais Lech Poznan ou encore le Variété Club de France, c'est Heugnes, grâce à l'entremise de son plus prestigieux résident, un certain Michel Denisot. Lors de ces matches, il y avait plusieurs milliers de personnes autour du stade. Sur les murs, au dessus du bar de l'auberge, beaucoup de photos, de trophées rappellent ces moments joyeux, conviviaux, faits de rencontres exceptionnelles avec Michel Platini, Yannick Noah et bien d'autres non moins célèbres.

Et puis il a eu aussi une période vendanges dans la propriété viticole de Michel Denisot à Meusnes : là aussi, des grands moments avec des Depardieu, Carmet et bien d'autres. Vous avez fait partie de ces aventures !

Vous avez été, Thierry, le 6ème Président de l'AS Heugnes, de 1998 à 2007 et entraîneur dans la même période.

L'heure de la retraite a sonné, accélérée malheureusement ces dernières années par vos soucis de santé. Une retraite et un repos bien mérités, n'est-ce pas Annie ?!

Profitez-en pleinement et au nom des membres du Conseil Municipal, en mon nom personnel et de toute la population heugnoise, je vous dit, Thierry et Annie un GRAND MERCI pour votre action tout au long de ces 32 années.

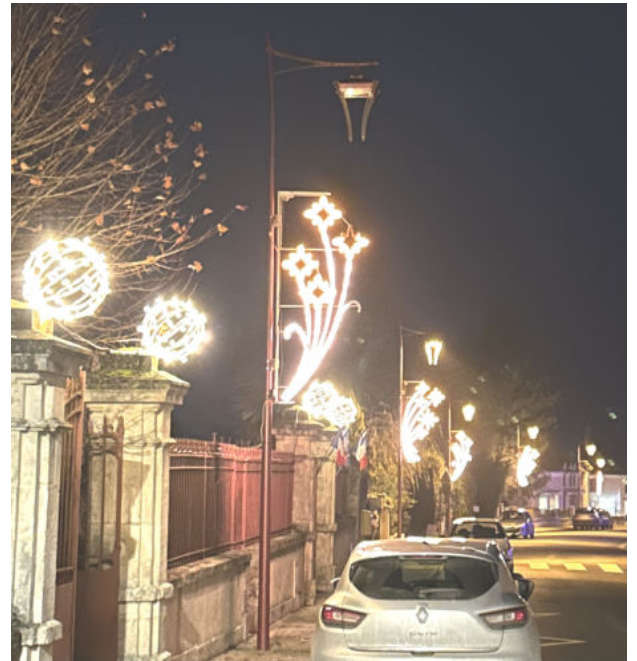
Nous vous offrons la médaille de citoyens d'honneur de la commune d'Heugnes. P. Kocher



## L'automne en images



Cérémonie du 11 novembre



Heugnes illuminé



Repas des anciens 14 décembre



Vœux du Maire le 3 janvier



Sainte Barbe 14 décembre



Vœux du Maire le 3 janvier



## La Micro-Folie « Arts en Folie » s'implante à Heugnes du 5 avril au 24 mai 2025 !

La Micro-Folie est un dispositif d'action culturelle porté par le Ministère de la Culture et piloté par le Parc de La Villette en partenariat avec 12 institutions fondatrices - Musée du Louvre, Château de Versailles, Musée d'Orsay, Musée Picasso, Institut du Monde Arabe, Centre Pompidou, Cité de la musique - Philharmonie de Paris, Opéra National de Paris, Musée du Quai Branly Jacques-Chirac, Réunion des musées nationaux Grand Palais, Festival d'Avignon et Universcience.

Portée par la Communauté de Communes Écueillé - Valençay, «Arts en Folie» est un projet de musée itinérant, entièrement gratuit.

En partenariat avec la Commune de Jeu-Maloches, nous vous proposons de découvrir l'art et l'histoire au travers de conférences, ateliers créatifs ou encore réalité virtuelle...

Informations :

Jordan CHAILLOU - Médiateur culturel : 06 77 06 75 27 / [artsenfolie36600@gmail.com](mailto:artsenfolie36600@gmail.com)

**la villette**  
MINISTÈRE DE LA CULTURE  
**MICRO-FOLIE**  
ARTS EN FOLIE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉCUEILLÉ - VALENÇAY

# MICRO-FOLIE

PLATEFORME CULTURELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES

MUSÉE NUMÉRIQUE  
RÉALITÉ VIRTUELLE  
LUDOTHÈQUE  
ATELIERS CRÉATIFS

**À HEUGNES**  
(en partenariat avec la commune de Jeu-Maloches)  
*Salle des associations*  
**DU 5 AVRIL AU 24 MAI 2025**

© Daniel Rajach - Dicom - Ville de Lille

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception - Communauté de Communes Écueillé - Valençay - 23, avenue de la Résistance 36600 VALENÇAY - Impression : Papir-Flyers

Centre Pompidou  
CHATEAU DE VERSAILLES  
INSTITUT DU MONDE ARABE  
OPÉRA NATIONAL DE PARIS  
MUSEE DU LOUVRE  
MUSEE D'ORSAY  
MUSEE PICASSO  
CITÉ DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS  
GRAND PALAIS  
UNIVERSCIENCE  
la villette

MINISTÈRE DE LA CULTURE

arte  
sélectionne les Micro-Folies et y propose une sélection de ses programmes pour 18 et tablettes

GCEV  
GRANDS COMMUNES ÉCUEILLÉ - VALENÇAY

Visitez seul(e), en famille ou entre ami(e)s  
06 77 06 75 27  
[artsenfolie36600@gmail.com](mailto:artsenfolie36600@gmail.com)





### Bilan 2024 et projection 2025 des investissements

La fin d'année arrive et il est temps de faire le bilan des investissements menés cette année, sur le périmètre de distribution en concession d'ECUEILLE PELLEVOISIN. La majorité des investissements a été menée sur la fiabilisation de la production de l'eau avec une étude menée par un hydrogéologue et un cabinet concernant la protection du champ captant de la Haute Roche et des quatre ressources en eau alimentant les communes concernées.

Toujours avec pour objectif de fiabiliser la production de l'eau, une pompe de secours a été achetée par la collectivité pour un des forages. Enfin, pour la sécurité des agents, l'échelle de la cuve du château d'eau de Préaux sera prochainement remplacée.

La totalité des investissements énoncés s'élèvent à 46 000 € ; en partie subventionnés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le département de l'Indre.

Concernant 2025 et la continuité des travaux menés cette année, peuvent être cités sur le périmètre en concession :

- **Le raccordement au réseau électrique du château d'eau de Pellevoisin**
- **Le renouvellement de canalisations d'eau potable au lieu-dit Mizeray à HEUGNES**
- **L'étude pour un traitement de l'eau du sélénium pour la Haute Roche à ECUEILLE**

Comme évoqué lors de précédents bulletins municipaux, le sélénium est un métalloïde généralement retrouvé dans le sol à l'état de traces naturelles. Néanmoins, dans certains contextes géologiques particuliers et sous certaines conditions spécifiques, une mise en solution du sélénium dans l'eau s'opère conduisant à des dépassements de la limite de qualité réglementaire dans les eaux souterraines.

L'eau d'une de ces quatre ressources est chargée en ce composant. C'est pourquoi une dilution des eaux des différents forages est effectuée en accord avec l'Agence Régionale de Santé afin de respecter les limites de qualité réglementaires imposées par l'Etat. Cependant, afin de fiabiliser la production, une étude va être menée sur le sujet pour apporter des éléments techniques et financiers à la collectivité

### Changement de concessionnaire

Enfin, le **changement** majeur pour le périmètre ECUEILLE-PELLEVOISIN est le changement de concessionnaire voté par le comité syndical le 10 Octobre 2024.

Suite à la procédure de marché public conduite, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2025, l'exploitation du réseau d'eau potable du périmètre Ecueillé Pellevoisin a été confié à l'entreprise **VEOLIA** pour une durée de 5 ans et demi.

Les coordonnées à retenir sont les suivantes :

	Parc Technologique de Sologne, Allée Georges Charpak à Vierzon.
<u>Site d'accueil</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• les lundis, mercredis et vendredis de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h15</li><li>• les mardis et jeudis de 08h00 à 11h45.</li></ul>
<u>Par internet</u>	<a href="http://www.eau.veolia.fr">www.eau.veolia.fr</a>
	0969 323 529 (appel non surtaxé) :
<u>Par téléphone</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• du lundi au vendredi de 8 à 19h et le samedi de 9h à 12h ;</li><li>• Service d'urgence disponible 24h/24 et 7j/7</li></ul>
<u>Par courrier</u>	Votre service Consommateurs Veolia - TSA 30117 - 37911 Tours Cedex 9

Deux fois par an, durant le mois suivant l'émission des factures, 2 jours par semaine et sur le territoire du syndicat, **des permanences** seront assurées par le concessionnaire pour répondre à vos questions. Lieu, jours et horaires vous seront précisés dans le courrier accompagnant vos factures.

**Souscrivez à la mensualisation** en contactant le concessionnaire à partir du 2 Janvier prochain par téléphone : bénéficiez d'une remise de 10€ lors de la souscription puis d'une remise de 1€ par an !

**Un kit d'économie d'eau par foyer** ; composé de limiteur, régulateur de débit et sac économiseur d'eau ; vous est offert par le concessionnaire VEOLIA. A ce titre, votre mairie vous informera quand vous pourrez vous y rendre pour le récupérer.

Le syndicat des eaux reste à votre écoute en cas de difficultés. Nous rappelons en effet à ce jour le seul et unique objectif du Syndicat des Eaux du Boischaut Nord :

**Garantir en permanence une eau de qualité en quantité suffisante**

Syndicat des Eaux du Boischaut Nord (SEBN)



accueil@sebn3641.fr



23 avenue de la Résistance à VALENCAY

## INFORMATIONS DIVERSES

### Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Panneau Pocket

Courriel : [mairie.heugnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.heugnes@wanadoo.fr)

Site internet : [www.heugnes.fr](http://www.heugnes.fr)

### Relais bibliothèque de Pellevoisin :

02 54 38 57 22

E-mail: [mediatheque.pellevoisin@orange.fr](mailto:mediatheque.pellevoisin@orange.fr)

Le mercredi de 14 h à 16 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 12 h

### Médiathèque d'Écueillé :

02 54 40 59 10

E-mail: [mediatheque.ecueille@orange.fr](mailto:mediatheque.ecueille@orange.fr)

Mardi et vendredi de 15 h - 18 h

Mercredi de 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

### Mission Locale Jeunes :

02 54 07 70 00

### URGENCES :

Véolia : 09 69 32 35 29

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Accueil sans-abri 115

### Brigade de gendarmerie d'Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Pour toute urgence, composer le 17

### CCEV : Chargée de mission prévention et gestion des déchets

Flavie DAVID : 02 54 00 00 20

Accueil : 02 54 00 32 38

### Bureau Familles Rurales :

02 54 39 09 27 Permanences :

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 17 h à Pellevoisin, 5 bis rue Jean Giraudoux

### Conciliateur de Justice :

Mairie de Valençay :

1er et 3ème jeudi du mois.

Contact : tél. 06 30 43 41 16 ou

[pierre.latour@conciliateurdejustice.fr](mailto:pierre.latour@conciliateurdejustice.fr)

### Bureau de LA POSTE

Pellevoisin

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 20

Dernière levée du courrier à 15 h

### Ramassage des ordures ménagères :

une semaine sur deux .

Vendredi matin (sauf jour férié en semaine alors ramassage le samedi matin).

### Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 12 h.

Vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

France Services Valençay : 02 54 29 46 36

MSA : Mutualité Sociale Agricole s'adresser à Valençay au 02 54 29 46 36

### Permanences sociales :

Pour rencontrer une assistante sociale de la DPDS, prendre rendez-vous au 02 54 00 18 99.

### Transport de car Remi :

Service à la demande : 0 800 77 86 21

19 lignes de transport sur le territoire de l'Indre.

### Messes : le dimanche

Pellevoisin : 11h

Écueillé : 10h30

### État civil :

Naissance de Violette FERNOUX le 19/10/2024 .

